

L'AMENAGEMENT DE L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE : DES INTENTIONS DIVERSIFIEES

Bien que « partant » souvent d'une intuition, d'un exemple, d'une idée, d'une envie... les multiples expériences d'aménagement du temps scolaire peuvent être analysées comme relevant le plus souvent d'une diversité et d'une complémentarité d'intentions. Nous les avons classées ici en les organisant à différents niveaux et en les situant en référence à la formation de l'élève, à l'évolution des pratiques pédagogiques et du métier d'enseignant, au projet et à l'organisation de l'établissement.

Bien entendu cette classification n'est présentée ici que pour mettre en relief les différentes intentions ; elle apparaîtra donc plus « tranchée » que la réalité ne le laisse en général percevoir, chaque cas particulier prenant le plus souvent en compte plusieurs de ces dimensions.

La prise en compte de l'élève et de sa formation

Quand on fait référence à l'élève dans le monde éducatif c'est autant pour le situer en tant que personne (un enfant, un adolescent...) qu'en tant « qu'apprenant ».

A partir de cette catégorisation on distinguera :

- les projets dont la finalité première est d'adapter l'organisation de l'établissement à l'évolution de la société et d'organiser le temps de la vie scolaire des élèves en fonction des différents temps vécus par les élèves ;
- ceux dont l'entrée principale concerne l'apprentissage et qui réfléchissent à l'adaptation du temps à l'acte d'apprendre et à ses différentes étapes.

Dans la première catégorie on réfléchira le plus souvent en termes :

- d'ouverture de l'établissement sur son environnement ;
- de diminution de l'amplitude de la journée de classe, voire de celle de la semaine, pour permettre d'autres activités³ ;
- de développement de la dimension éducative en valorisant la vie scolaire, la participation des élèves à la vie de l'établissement et à des activités périscolaires.

Dans la seconde catégorie, on s'interrogera plus fréquemment sur l'adaptation des temps d'enseignement à l'apprentissage. La réflexion portera principalement alors sur les entrées suivantes :

- les rythmes scolaires et leur adaptation aux biorythmes des élèves ;
- les pratiques pédagogiques et leur lien avec l'activité et la motivation des élèves ;
- la proposition de parcours de formation permettant la diversification et le décloisonnement des activités⁴ ;
- la mise en place d'activités et d'apprentissages interdisciplinaires ;
- le développement et l'amélioration du travail personnel des élèves.

L'évolution des pratiques pédagogiques et du métier d'enseignant

C'est une banalité que de dire que l'organisation scolaire actuelle, dont celle du temps, ne facilite pas les évolutions des pratiques pédagogiques et du métier d'enseignant. Il est facile de constater, en effet, que le découpage du temps scolaire n'a qu'un lien très distant avec la définition des programmes et de la formation des élèves. Combien d'heures faut-il pour un enseignant pour boucler le programme ? Combien pour l'élève pour en faire l'apprentissage ?

³ C'est le cas par exemple des classes « Classe À Horaires Aménagés » (CHAM) et de sections sports-études.

⁴ Beaucoup d'expériences liées à l'aménagement du temps scolaire ont pour objectif la mise en place de la différenciation pédagogique ; on peut citer dans ce cadre la mise en place, en langues vivantes, des groupes de niveaux de compétences.

Comment faire coïncider le découpage d'un apprentissage en unités significatives avec l'organisation du temps en séances de durées immuables ? A l'évidence la diversité des matières, des enseignants et des élèves interdit des réponses univoques à ces différentes questions.

Rajoutons à ce questionnement l'accent mis par les différentes réformes sur :

- la définition de plus en plus fréquemment interdisciplinaire de la formation des élèves qui ne peut se faire qu'en améliorant la cohérence des enseignements des différentes matières⁵ ;
- le développement des pratiques pédagogiques liées au projet qui nécessitent pour les enseignants et les élèves un travail d'équipes dans la durée⁶ ;
- la volonté d'un meilleur suivi des élèves et en particulier d'une aide aux élèves les plus en difficulté qui requiert la mise à disposition « d'espaces de travail⁷ » nouveaux.

Le projet et l'organisation de l'établissement scolaire

L'organisation actuelle du temps scolaire avec ses répétitions sur la journée, la semaine, l'année, reflète plus une logique mécaniste, administrative qu'une logique basée sur le projet. En effet la notion de projet d'établissement, le plus souvent définie comme permettant de gérer la complexité grandissante des établissements scolaires, est difficile à concilier avec une organisation rigide et hiérarchique des rapports entre les acteurs sans lien avec les notions d'autonomie et de responsabilité.

Lorsque l'aménagement du temps scolaire questionne la place des acteurs, leur autonomie, leurs responsabilités, leur

participation, différentes questions sont alors abordées, parmi lesquelles :

- l'amélioration du suivi des élèves nécessaire à la mise en place d'une diversité des temps pour l'élève ;
- la mise en place de partenariats avec l'environnement et d'autres établissements pour faciliter la diversification des parcours scolaires proposés ;
- l'organisation de l'établissement pour faciliter la nécessaire concertation entre ses différents acteurs et en particulier la coordination des enseignements ;
- la « récupération » de temps pour favoriser d'autres activités (suivi, aide, perfectionnement...);
- l'évolution et l'annualisation du temps de travail des personnels et la construction des emplois du temps.

DES REPERES POUR CONSTRUIRE UN PROJET

On l'a vu précédemment : il n'y a pas de projet sans **enjeu** et l'aménagement du temps scolaire n'est pas en soi un enjeu suffisant ; c'est plus un **moyen** qu'une finalité.

Si la mise en œuvre des intentions développées dans la première partie nécessite un engagement et un consensus des acteurs, elle ne peut pas se faire sans une connaissance et une réflexion sur les différents domaines concernés.

Nous proposons de donner ici un certain nombre de repères pouvant servir d'éléments de débat et d'arguments lors de la construction d'un projet d'aménagement du temps scolaire dans un établissement.

Ces repères concerneront successivement :

- l'élève et ses apprentissages ;
- l'élève et son parcours ;
- le suivi des élèves ;
- les programmes ;
- les pratiques pédagogiques ;
- les emplois du temps ;
- le métier d'enseignant ;
- l'organisation de l'établissement scolaire.

⁵ Sur ce point la mise en place des TPE et des PPCP en lycée est caractéristique.

⁶ *ibid.*

⁷ On peut faire référence ici à la mise en place de l'Aide Individualisée en classe de 2^{nde} ; voir *Points de Repère* à ce sujet.

Temps et apprentissage

Comme nous l'avons souligné précédemment, l'argumentation pour un aménagement du temps scolaire prend souvent en référence la durée du cours, jugée trop longue, et la durée de la journée présentée comme inadaptée.

En ce qui concerne la durée du cours, on propose fréquemment de la passer de 55 minutes à 45 minutes; les élèves n'auraient pas, disent certains, la possibilité de maintenir leur attention pendant 55 minutes. On comprendra facilement que la durée, même si elle a son importance, ne suffit pas à elle seule à expliquer l'inattention des élèves, leur éventuel ennui ou leur démotivation; l'attention comme la motivation ne sont pas indépendantes des activités proposées. Poser correctement le problème dans ce domaine, c'est sans doute réfléchir à l'adaptation des durées des séances en fonction des activités proposées aux élèves.

La question des biorhythmes mérite une attention particulière. Une réflexion sur ce sujet peut aider une équipe à adapter les activités aux élèves. Quelques données générales existent (cf. enquête INSERM, fiche n°6) :

- périodes défavorables avant 9h le matin et en début d'après-midi ;
- pics d'activité vers 11h30 et 15h ;
- jeudi après-midi et vendredi matin, jours les plus favorables ;
- lundi, jour le plus défavorable avec de fortes différences entre élèves ;
- 40 minutes environ d'attention maximale par heure de cours ; ces 40 minutes ne sont pas en un seul bloc mais réparties en 2 à 4 périodes selon l'âge des élèves.

On n'oubliera pas que ces données traduisent des tendances, et qu'une grande diversité est observée en fonction des individus, de leurs résultats scolaires, de l'ambiance de la classe...

Temps et parcours

Si l'on retient avant tout que la question du temps et de la durée ne peut être déconnectée de l'activité proposée aux élèves, on peut alors réfléchir aux grandes fonctions que

doivent assumer les « temps scolaires ». On en relèvera quatre qui peuvent servir de repères à l'organisation des parcours des élèves :

- le **temps des apprentissages** permettant, le plus souvent en classes entières, d'effectuer le « programme » proposé ;
- le **temps de « besoin »** permettant en fonction des apprentissages réalisés d'être aidé, de s'exercer ou de se perfectionner ;
- le **temps de projet** permettant de s'investir sur un sujet donné en fonction de ses centres d'intérêt ;
- le **temps de la vie scolaire** en classe et dans l'établissement permettant de participer à la vie collective de l'établissement.

En lien avec cette notion de parcours, on notera la nécessité de travailler la question du choix par les élèves de certaines activités. L'aménagement du temps scolaire et la diversité des situations qui y correspondent n'ont en effet d'intérêt que s'ils permettent des parcours diversifiés. On rejoint là sans doute une des pistes importantes du développement de la motivation des élèves.

Temps et suivi des élèves

Si l'idée d'aménagement du temps scolaire est associée à celle de parcours des élèves, on conçoit alors que la classe ne soit pas le seul lieu d'apprentissage pour un élève. La question du suivi des élèves pose alors de nouvelles questions :

- comment passe-t-on contrat avec les élèves et leur famille pour assumer la part d'autonomie, de responsabilité et de choix laissée aux élèves ?
- comment se fait la gestion des absences⁸ et qui en est responsable ?
- comment organise-t-on l'inscription des élèves aux différentes activités ?
- quels documents, quels outils de suivi⁹ permettent-ils « d'enregistrer » le parcours et les apprentissages réalisés avec les élèves ?

⁸ Certains systèmes électroniques, type lecteur de code barre, permettent de faire rapidement l'appel pour que les absences soient répertoriées.

⁹ Carnet de suivi, carnet de bord, portfolio...

Temps et programme

Nous avons vécu ces dernières années une évolution rapide dans la manière de concevoir et de communiquer les programmes d'enseignement.

Ils précisent de plus en plus souvent les attendus en termes d'objectifs, de connaissances et de compétences. Ils distinguent de plus en plus nettement le « tronc commun des indispensables » nécessaire à l'acquisition d'une culture¹⁰ commune.

Une approche consistant à organiser le lien entre « programme » et « temps scolaire » est alors nécessaire pour les équipes qui souhaitent organiser les parcours des élèves autrement.

Certains établissements ont mis en valeur cette entrée en mettant en place par exemple en seconde des approches thématiques par semaine, par quinzaine ou des travaux du type TPE permettant d'aborder, à partir de plusieurs matières, les mêmes thèmes, notions et concepts.

Temps et pratiques pédagogiques

La définition de la formation des élèves a évolué dans le temps. On s'attend dans la plupart des matières à ce qu'ils ne se contentent pas de réciter des connaissances mais qu'ils les réinvestissent. La notion de compétence s'est substituée progressivement à celle de connaissance. Les méthodes pédagogiques ont en conséquence elles aussi évolué dans le même sens. Pour que des élèves soient compétents et apprennent à réinvestir des connaissances, il faut qu'ils participent plus activement à leur construction. Cela passe dans beaucoup de matières par de la réflexion, de la reformulation, de la confrontation, de l'exercice... Cela demande du temps. En général cinquante-cinq minutes ne suffisent pas ; 1h30 serait plus adaptée. Ce n'est pas un

hasard si des dispositifs récents comme les TPE en lycée, les PPCP en lycée professionnel, l'ECJS proposent une organisation sur des séances de 2 heures.

L'évolution des pratiques pédagogiques et la nécessaire mise en projet des élèves nécessite une durée plus longue des unités d'enseignement.

On pourrait rajouter par ailleurs que l'intérêt représenté par l'interdisciplinarité et la mise en lien par l'élève des différentes connaissances acquises dans les matières ne se concilient pas facilement avec l'émiettement actuel des emplois du temps.

Temps et emplois du temps

L'emploi du temps est un des éléments les plus importants de la vie d'un établissement. Celui des élèves leur est dicté le premier jour de l'année scolaire. Celui des enseignants est très attendu car il organise la vie professionnelle, voire personnelle, pour une année scolaire.

Il est toujours présenté comme étant difficile à réaliser et ses auteurs apparaissent souvent comme des virtuoses que l'on ne souhaiterait pour rien au monde remplacer. Il est aussi vu comme un instrument de pouvoir, de favoritisme, de contrainte... Il est rarement perçu comme un outil mettant en cohérence le travail des enseignants et la formation des élèves.

Pourtant c'est sans doute la créativité à son sujet qui va ou non permettre de concrétiser les intentions d'un projet d'aménagement du temps scolaire.

Cette créativité nécessitera :

- de penser l'emploi du temps comme un outil au service du projet et non l'inverse ;
- de ne pas mettre en avant systématiquement l'argument de la difficulté qu'il y a à le construire ;
- d'accepter de penser des alternatives à la manière habituelle de le concevoir.

Dans de nombreux cas, l'emploi du temps y gagnera sans doute en souplesse et complexité :

- il ne sera plus systématiquement pensé pour une semaine mais pourra introduire

¹⁰ On peut faire référence ici aux ouvrages publiés par l'éducation nationale « Qu'apprend-on au collège ? » et aux rapports publiés récemment toujours en collège sur le « Pôle des humanités » et le « Pôle des sciences ».

des emplois du temps différents selon les semaines¹¹ ;

- il introduira des durées variables pour les différentes séances de la journée¹² ;
- il permettra d'associer plusieurs classes aux mêmes activités en les plaçant en « barrettes »¹³ ;
- il permettra d'associer plusieurs enseignants pour intervenir devant un même groupe d'élèves.¹⁴

L'utilisation de logiciels spécifiques peut dans de nombreux cas, aider à la réalisation d'emplois du temps souples et flexibles.

Temps et métier d'enseignant

Les différents points précédents impliquent une évolution du métier d'enseignant. Nous y avons déjà fait référence en parlant de nouvelles pratiques pédagogiques, de suivi des élèves, de gestion du temps. Nous voudrions ici mettre l'accent sur une dimension complémentaire : le travail en équipes.

Il nous semble en effet que la mise en place d'un projet d'aménagement du temps scolaire se traduit, le plus souvent, par la complexification des activités enseignantes. Cette complexification est due en particulier à la diversification de ces activités.

Le travail en équipes est alors une ressource à la condition que des « espaces » de travail aient pu être envisagés.

Il serait d'ailleurs dommageable que l'aménagement du temps scolaire ne permette pas de dégager ces « espaces » de concertation nécessaires.

Il y a là un « point critique » qui fait craindre à beaucoup d'enseignants que la nouvelle organisation du temps ne se traduise par plus d'inconvénients que d'avantages.

Temps et organisation de l'établissement

Si l'on rassemble les points précédemment cités, on en conclut facilement que c'est toute l'organisation de l'établissement scolaire qui est concernée par l'aménagement des temps scolaires. C'est sans doute d'ailleurs cette caractéristique qui rend ces projets difficiles à construire et à accepter.

En effet tous les éléments organisateurs de la vie d'un établissement scolaire sont remis en question par un projet de ce type :

- la classe n'est plus le seul mode de regroupement d'élèves ;
- l'emploi du temps des élèves et des enseignants n'est pas forcément stable dans le temps ;
- il est nécessaire de redéfinir les responsabilités pour le suivi administratif et pédagogique des élèves ; la concertation entre les personnels enseignant et non-enseignant est alors indispensable ;
- il est nécessaire de repenser les modes d'utilisation des espaces de travail.¹⁵

¹¹ Semaines A et B avec un emploi du temps différent, organisation par périodes (comme pour les TPE en lycée), en semestres...

¹² Par exemple des séances de 45 minutes et une séance d'1h30 en fin de journée.

¹³ Deux classes rassemblées avec un seul enseignant, ou mise en place de trois groupes sur deux classes par exemple en langues vivantes (groupes de compétences en langues).

¹⁴ Il y aura alors découplage entre le temps-élève et le temps-enseignant ce qu'introduisaient déjà les demi-groupes, l'aide individualisée, les TPE ou PPCP.

¹⁵ En particulier lorsque le nombre de groupes est supérieur au nombre de classes ; l'organisation du temps influe fortement sur l'organisation de l'espace.